

Préserver l'héritage, préparer l'avenir : comment transmettre sereinement l'entreprise familiale

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires et clercs expérimentés

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier les techniques utiles à l'organisation d'une transmission familiale ;
- Maîtriser la rédaction des clauses statutaires et des pactes d'associés relatifs à l'aménagement des droits et pouvoirs des associés des sociétés familiales, aux clauses de sortie et d'entrée des nouveaux associés ;
- Maîtriser les règles fiscales applicables ;
- Mettre en œuvre les outils utiles en matière de gouvernance des entreprises familiales.

Contenu :

Introduction

Quelle entreprise ? L'entreprise sociétaire.

Envisager le cas de l'entreprise individuelle :

Les difficultés lors de la transmission sont très nombreuses

Contrats intuitus personae

L'imperfection du transfert universel

Les problématiques de régimes matrimoniaux.

Aspects juridiques de la transmission – Généralités

- Focus : Transmission à titre gratuit ou onéreux

Les enjeux de chaque type de transmission

La possibilité de combiner cession à titre gratuit et onéreux

- Brève présentation de la transmission à titre onéreux

Rappel des étapes habituelles du transfert à titre onéreux

Rappel des points d'attention impératifs

Aspects juridiques de la transmission – la transmission à titre gratuit

- Transmettre à l'un des enfants ou à tous les enfants
- Donation-partage
- Donation-partage avec soulte
- Constituer des lots en fonction du contenu du patrimoine

Donner et conserver un revenu

Usufruit

Golden shares

- Utiliser le droit patrimonial de la famille
Les libéralités graduelles et résiduelles
- Régimes matrimoniaux

La renonciation anticipée à l'action en réduction

Utiliser les mandats

- Optimiser le contenu de la société

L'existence de liquidités

L'existence de compte courant d'associé

La sortie de certains biens

Utiliser habilement la technique du cash out

Optimiser la transmission sociétaire

Page 2 sur 5

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636



DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- L'utilisation d'une Holding

Atouts fiscaux et juridiques

- Le recours au LBO

Utilisation des régimes fiscaux

Utilisation du droit des sociétés

- L'utilisation de pacte d'associés

Clauses de pouvoir

Clauses relatives à la politique de distribution

Clauses relatives aux cessions de droits sociaux

Clauses de sortie

L'adaptation des statuts de la société d'exploitation

Aspects fiscaux de la transmission

- Fiscalité de la transmission à titre gratuit
- Fiscalité de la transmission à titre onéreux
- Régimes fiscaux de faveur

Dutreil

Transmission à un salarié

Départ à la retraite

La particularité des entreprises familiales

- Comprendre les spécificités des entreprises familiales
- Mettre en avant le caractère familial au sein du projet actionnarial

Rédaction d'un projet d'associés

Le recours à la raison d'être

La mise en place d'une société familiale à mission

Page 3 sur 5

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636



DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

La recherche de pérennité : utilisation des fonds et fondation

- Les outils au service du sentiment d'appartenance

Prérequis :

Pas de prérequis exigé. Toutefois, des connaissances de base en droit fiscal et en droit des affaires vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à remplir le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Page 4 sur 5

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation